



OBJET DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A L'EPF

Réf. 2016-63 -feuille 1/3

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 DECEMBRE 2016
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Thierry DUFOUR, Eric PIERRE, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX.

Absents représentés : , Marie-Noëlle MINARD (pouvoir à C. MACQUET), Dominique BOUVET (pouvoir à D AUDIBERT)

Absents : Christelle COMBET, Jean-Philippe TAVARES, Laurence NIQUET, Yoan MAZZA

Secrétaire de séance : Bénédicte VIVIAN

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 9

- ▶ VU la délibération du Conseil Municipal du 25/02/2008 approuvant le PLU sur la commune ;
- ▶ VU la délibération du 25/02/2008 instituant le Droit de Prémption Urbain sur les zones U et AU du PLU ;
- ▶ VU la délibération de la Communauté de Communes Fier et Usse du 13/12/2005 demandant l'adhésion de la Communauté de Communes à l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie ;
- ▶ VU la délibération du Conseil d'Administration à l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie approuvant l'adhésion de la Communauté de Communes Fier et Usse en date du 27/01/2006 ;
- ▶ VU la délibération 24 avril 2014 portant délégation de compétences au maire, et notamment l'alinéa 15 prévoyant la délégation d'exercice et de subdélégation du droit de prémption urbain, jusqu'à 50.000 € uniquement ;
- ▶ VU les articles L210-1 / L211-4 / L213-3 / R213-1 à R213-25 du Code de l'Urbanisme ;
- ▶ VU la déclaration d'intention d'aliéner adressée par Maître Patricia MUGNIER Notaire à Annecy, réceptionnée le 18 octobre 2016 en mairie, enregistrée sous le numéro 2016-11, pour le compte de sa cliente Madame Myriam RAVOIRE, demeurant 12 route du Chef-Lieu - 74330 NONGLARD, propriétaire des biens suivants mentionnés dans la DIA : parcelles B929, sise « Vers l'église », et B1009 sise « 12 route du Chef-Lieu » de contenances cadastrales respectives de 2a 11ca et 5a 23 ca, supportant une maison à usage d'habitation de 100 m² au sol, de 80m² de surface habitable et présentant 3 niveaux (rdc/1^{er}/combles). La cession visée dans la DIA est réalisée pour un prix de 313.000 € dont 10.300 € de mobilier, et une commission de 12.000,00 € à la charge de l'acquéreur.

▶



OBJET DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A L'EPF

Réf. 2016-63 -feuille 2/3

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2016
A 20H00

- ▶ VU l'étude de faisabilité de la Société Halpades pour la réalisation de logements sociaux, de locaux communaux et d'ateliers municipaux ;
- ▶ VU la délibération du 7/12/2016 validant le projet d'aménagement du chef-lieu ;
- ▶ VU la demande écrite de visite et de communication de documents adressée par la commune, et réceptionnée par la propriétaire le 12/12/2016,

Considérant le délai nécessaire à l'organisation de la visite du bâti et la transmission des documents demandés, ainsi que la suspension en cours du délai imparti par l'article L.213-2 du Code de l'Urbanisme, à la date du 12/12/2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DELEGUE son droit de préemption urbain sur la vente du bien bâti sis sur les parcelles cadastrées section B n°929 et B1009, d'une contenance de 211 m² et 523 m² à l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant



OBJET DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A L'EPF

Réf. 2016-63 - feuillet 3/3

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2016

| NOM | SIGNATURE | BON POUR POUVOIR |
|-----------------------|------------------|-------------------------|
| Christophe GUITTON | | |
| Daniel AUDIBERT | | |
| Chantal MACQUET | | |
| Marie-Noëlle MINARD | | |
| Christelle COMBET | | |
| Eric PIERRE | | |
| Dominique BOUVET | | |
| Thierry DUFOUR | | |
| Jean-Philippe TAVARES | | |
| Laurence NIQUET | | |
| Yoan MAZZA | | |
| Bénédicte VIVIAN | | |
| François FOSSOUX | | |

Date de convocation : 15/12/2016

Fait et délibéré le jour, mois
Et an que dessus, le 20/12/2016
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 21/12/2016

A Nonglard, le 20/12/2016
Le Maire,
Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 21/12/2016